



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE	
Nom et Prénom : / ou Dénomination (pour les personnes morales) : SNCF RESEAU Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : marché non attribué à ce jour Adresse : INFRAPOLE BFC - 16 rue Nodot Commune : DIJON Code postal : 21000 Nature des activités : Maintenance & Travaux réseau ferroviaire Qualification : Chef de Projet	
B. ESPECE ANIMALE CONCERNEE	Description (1)
Nom scientifique Nom commun	
Crapaud commun / Bufo bufo	Secteur Genevreuille : 1 juvénile observé sur la zone en 2014
Grenouille rousse / Rana temporaria	Secteur Genevreuille : Une dizaine d'adultes
Grenouille verte / Pelophylax kl. esculentus	Secteur Genevreuille : Une dizaine d'individus sur la zone du projet
Salamandre tachetée / Salamandra salamandra	Secteur Genevreuille : 3 larves dans le secteur en 2017
Sonneur à ventre jaune / Bombina variegata	Secteur Genevreuille : Population de 60 individus (adultes + juvéniles) répartis en plusieurs stations (Cf. rapport) Secteur La Creuse : 2 mâles chanteurs + 2 pontes
Triton alpestre / Ichthyosaura alpestris	Secteur Genevreuille : Une vingtaine d'individus sur la zone du projet
Triton palmé / Lissotriton helveticus	Secteur Genevreuille : Une vingtaine d'individus sur la zone du projet

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détenion en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Cf. rapport			

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION	
(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)	
D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT	
Capture définitive <input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire <input checked="" type="checkbox"/>	avec relâcher sur place <input checked="" type="checkbox"/> avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Cf. rapport	

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Cf. rapport

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épousette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : ...
Destruction des œufs Préciser : risque éventuel de destruction d'œufs d'amphibiens, reptiles ou insectes protégés en cours de chantier.
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Licence de Biologie écologie, Master gestion des écosystèmes anthropisés
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Octobre 2025

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : BFC.

Département : 70

Commune : Genevreuille, La Creuse

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Cf. rapport**

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Compte-rendu suite aux déplacements avec effectifs et site de relâche

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Cf. rapport.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à BESANCON

Le 21/07/2025

Votre signature


Werner GUILIANI
Chef de Projets
INERAPOLE BFC
Pôle Investissement et Travaux
1 rue Résal
25000 BESANCON
Tél : 06 26 15 69 60
werner.guiliani@sncf.reseau.fr
